

MARTRES

infos

Bulletin municipal
des **MARTRES-DE-VEYRE**

N° 153 - MAI/JUIN 2025



**FÊTE DE LA
MUSIQUE** page 26

Vend. 20 juin

**Boléro, Rendez-vous
jazz, Comme John...**

DOSSIER SPÉCIAL page 10

Budget 2025

www.mairie-lesmartresdeveyre.fr

  Ville des Martres de Veyre

 Panneau Pocket : Les Martres-de-Veyre



Vie PÉRISCOLAIRE
Inscriptions à l'ALSH
et au restaurant scolaire
page 3



SALUBRITÉ
Le moustique tigre : menace
constante et lutte incessante
page 8



Évènements
Festivités du 14 juillet
& Forum des associations
page 28



Le mot DU maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

La parution de cet exemplaire du bulletin municipal coïncide avec l'arrivée du printemps et des beaux jours, qui laissent plus de place à la convivialité. En effet, une météo favorable et des jours qui s'allongent, favorisent la tenue de bon nombre de manifestations festives. Dans cet esprit, la traditionnelle fête de la musique se tiendra cette année sous le soleil, le vendredi 20 juin.

Le 24 mars dernier, le conseil communautaire de Mond'Arverne Communauté a arrêté son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi), document stratégique qui va modeler l'urbanisme de notre territoire pour les prochaines années. Cet arrêt vient valider un travail vieux de 7 ans qui, comme vous le savez, a connu quelques vicissitudes dans sa 1^{ère} version. Bien entendu, ce dernier a dû se mettre en conformité avec la fameuse loi ZAN (Zéro Artificialisation Nette) qui impose à notre projet une réduction des surfaces constructibles de l'ordre de 140 hectares sur les 27 communes de Mond'Arverne. Cela représente un effort colossal pour ces dernières et les propriétaires fonciers. Comme on peut le penser, cela a pu engendrer certains mécontentements, avec cependant un vote à une très large majorité. Il appartient maintenant aux 27 conseils municipaux de se prononcer dans les 3 mois sur ce document, ouvrant ainsi la possibilité d'un nouvel arrêt en cas d'avis défavorable de l'une des communes. A la suite de ce dernier, se tiendra l'enquête publique pendant 1 mois, moment important qui permettra à chacun d'entre vous de faire part de ses remarques aux commissaires enquêteurs. Cette mécanique sera abordée au cours de 3 réunions publiques à venir en juin, à Vic-le-Comte, Veyre-Monton et Saint-Amant-Tallende.

La période estivale sera aussi mise à profit pour l'inauguration de diverses réalisations récemment livrées, comme l'aménagement de ce site emblématique de la commune qu'est celui des sources des Saladis, le nouveau terrain enherbé du stade Émile-Rive, ou, pour terminer, le nouveau cimetière des Figuiers qui devrait, quant à lui, ouvrir au 1^{er} septembre pour le Jardin du Souvenir.

Comme d'habitude à pareil époque, cet exemplaire consacre son dossier au budget communal, article qui vous donne une lecture rapide de la situation financière de notre commune, et surtout de ses perspectives. En le parcourant, vous pourrez constater que la gestion des collectivités devient difficile compte tenu des dépenses supplémentaires décidées par l'Etat non compensées et d'un levier fiscal réduit à la seule Taxe Foncière sur les propriétés bâties et non bâties qui ne pèse que sur les propriétaires fonciers, alors que tous les habitants de la commune bénéficient de leurs services. Il deviendra de plus en plus difficile pour ces dernières de conduire des projets structurants tel que notre nouvel ALSH / Restaurant scolaire.

Enfin, pour terminer cet édito, je voudrais souhaiter de bonnes vacances à ceux qui vont pouvoir en prendre, et bon courage à ceux d'entre vous que la maladie ou la situation économique éloignent de ces dernières.



Pascal PIGOT,
maire des Martres-de-Veyre

INSCRIPTIONS À L'ALSH ET AU RESTAURANT SCOLAIRE

Dossiers à retourner avant le 1^{er} juillet

Les dossiers d'inscription à l'ALSH pour la rentrée 2025-2026 seront disponibles à partir du 1^{er} juin :

- en téléchargement sur le site de la Mairie : www.mairie-lesmartresdeveyre.fr, rubrique *Enfance - jeunesse > Scolarité > Accueil périscolaire / Restauration scolaire*. Documents PDF à compléter numériquement et renvoyer à periscolaire@lesmartresdeveyre.fr ou à imprimer et déposer en mairie ou à l'ALSH ;
- en version papier : Documents à retirer à l'accueil de la mairie ou de l'ALSH et à renvoyer ou déposer au même endroit.

Il est demandé aux parents de retourner ce dossier, dûment complété, au plus tard le 1^{er} juillet 2025.

L'inscription ne sera prise en compte qu'à la réception du dossier complet (pas d'inscription automatique).



sommaire

- Le mot du maire 2
- Vie municipale 3
- Cadre de vie 6
- Environnement 8
- L'astuce du mois 9
- Dossier spécial : Budget 2025 10
- Social 13
- Journal de l'ALSH 14
- Vie associative 15
- Mond'Arverne 23
- Contacts utiles 24
- Associations 25
- Culture 26
- AGENDA

Direction de la publication : **Pascal PIGOT**
 Chargée de communication : **Julie FERRARI**
 Siège : **Mairie des Martres-de-Veyre**
 Création maquette 0 : **Caroline FRASSON-COCHET**
 Impression : **PORÇU**
 Dépôt légal : Mai 2025
 Édité à 2150 exemplaires - Gratuit



ÉTUDE SUR L'ALIMENTATION

RECHERCHE DE VOLONTAIRES

L'INRAE et le CRNH Rhône-Alpes recherchent des volontaires pour participer à une étude clinique sur la diversité des habitudes alimentaires et des modes de vie, dans le cadre du projet Part'AGE, visant à mieux comprendre comment l'alimentation influence notre santé en vieillissant.

Vous avez entre 55 ans et 75 ans et vivez en Auvergne-Rhône-Alpes ? Participez à cette étude pour contribuer à la recherche et recevoir un retour personnalisé sur vos habitudes alimentaires (et s'il y a lieu, les modifier pour maintenir votre capital santé).

Comment PARTICIPER ? C'est facile !

Contactez dès à présent le Centre de Recherche en Nutrition Humaine Rhône Alpes au 04 78 86 19 71 ou par mail sur GHS.partage@chu-lyon.fr. Une équipe est à votre disposition pour répondre à vos questions et vous accompagner dans cette belle aventure scientifique.

Vous souhaitez PLUS D'INFORMATIONS SUR L'ÉTUDE ?

Rendez-vous sur : unh.clermont.hub.inrae.fr/collaborer-avec-nous/s-engager-dans-nos-recherches-participatives/l-alimentation-des-seniors-en-part-age





INAUGURATIONS

Cet été, les dernières réalisations terminées sur la commune seront inaugurées :

Cimetière des FIGUIERS



Le nouveau cimetière paysager, situé au lieu-dit Les Figuiers, ouvrira ses portes en septembre 2025 (cf article page 4).

Un bel espace de déambulation et de recueillement dans un cadre végétal à découvrir prochainement. Encore un peu de patience, pour que le développement des végétaux apporte la touche finale à ce projet.



Les Saladis

Les travaux de valorisation des Sources du Saladis ont été réalisés en 2024 et le site est désormais accessible à tous.

Des places de stationnement sont disponibles et nous vous invitons à utiliser les ouvrages aménagés afin de protéger la flore rare et remarquable que ce site abrite.



Stade ÉMILE-RIVE



Suite aux travaux d'engazonnement du terrain de football et d'installation d'un dispositif d'arrosage automatique, le stade Émile-Rive bénéficie désormais d'un terrain d'entraînement engazonné supplémentaire et de terrains plus économes en eau (apports rationalisés et programmation connectée).



Etat civil

Naissance :

Avril :
Paul COMPAGNAT
Emmanuel MAYI

Décès :

Avril :
Marcelle FAVÈDE veuve ANDANSON

Mai :
Jean-Paul MONTEL

Nouveau aux MARTRES-DE-VEYRE :

Le Centre de Rééducation et de Réathlétisation des Martres-de-Veyre (C2R)

À partir du mardi 15 juillet, 3 kinésithérapeutes vous accueilleront au 1 rue des Loubrettes :

- Mathieu AERTS
- Samuel SBROGLIA
- Simon ROLLET

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 19h.

Une ligne téléphonique ouvrira 1 mois avant (à partir du 15 juin).

Page Google : Centre de Rééducation et Réathlétisation des Martres de Veyre (C2R)



Nouveau cimetière des Figuiers

Ouverture le 1^{er} septembre 2025

Les travaux de construction du nouveau cimetière paysager des Figuiers, qui ont débuté en juillet 2024, sont bientôt achevés.

Pour ce projet, la commune a retenu la société *Atelier du ginkgo*, spécialisée dans l'aménagement des espaces de vie extérieurs.

En créant ce nouveau cimetière au nord-est du bourg de la commune, la municipalité a souhaité proposer un espace paysager général et respectueux de l'environnement, avec une place importante donnée au végétal.

Un accès avec cheminement piétonnier est prévu.

Le projet prévoit une infiltration maximum des eaux à travers la mise en place de différentes alternatives (noues, matériaux perméables...). L'intégration paysagère de la voie verte a été prise en compte et l'ensemble des végétaux composant les espaces ont un label « végétal local ».

Bon à savoir :

Compte tenu du nombre d'emplacements encore disponibles au cimetière de Chamblade (concessions simples, colombarium et caverne), la commune proposera, à l'heure actuelle, au cimetière des Figuiers :

- des concessions doubles uniquement ;
- les dispersions de cendres au *Jardin du souvenir*.

Tarifs (identiques pour les 2 cimetières) :

	Durée de l'occupation	Tarif
Concession de terrain caveau et pleine terre SIMPLE	15 ans	200 €
	30 ans	300 €
	50 ans	450 €
Concession de terrain caveau et pleine terre DOUBLE	15 ans	400 €
	30 ans	600 €
	50 ans	900 €
Colombarium	15 ans	300 €
	Droits de dépôt pour une urne	30 ans
Cavurne	15 ans	300 €
	Droits de dépôt pour une urne	30 ans
Terrain commun	Gratuit	
Redevance de dispersion (<i>Jardin du souvenir</i>)		30 €
Dépositaire	Gratuit 3 mois puis 1€ par jour	
Vacation funéraire		25 €
Arbre du souvenir		50 €
Non restitution du badge sécurisé sous 3 jours ouvrés		50 €

Heures d'ouverture au public des cimetières (heures légales) :

- Du 1^{er} novembre au 15 mars : de 9h à 18h ;
- Du 16 mars au 31 octobre : de 8h à 19h ;
- Les dimanches et jours fériés, l'ouverture se fait à 10h ;
- Fermeture possible sur une courte période avant la Toussaint.



Sécurité



La Police municipale équipée d'un nouveau véhicule

Le nouveau véhicule de la police municipale a été livré fin avril. Peut-être avez-vous déjà croisé l'agent de police municipale à son bord, à l'occasion d'une patrouille ou d'une intervention sur les routes et chemins communaux ?

Afin de remplacer l'ancien véhicule qui nécessitait de trop gros travaux, après 10 ans de bons et loyaux services, le choix de la commune s'est porté sur un modèle à moindre impact environnemental : une Citroën C3 100% électrique, d'une autonomie de 280 km. ■

Entretien

Règlementation sur l'entretien des trottoirs et des rues

Considérant qu'il est nécessaire que les chaussées et trottoirs soient praticables à tous les usagers, la commune a pris un arrêté* portant réglementation de l'entretien des trottoirs et des rues.

Pour rappel, en toute saison, les propriétaires et locataires doivent tenir propre les trottoirs devant chez eux :

- balayage des feuilles (veiller à ne pas obstruer les regards d'eaux pluviales) ;
- balayage de la neige et du gel (jeter du sable ou du sel en cas de verglas) ;

- ne pas gêner le passage des piétons, poussettes et personnes à mobilité réduite (PMR) sur le trottoir ;
- taille et élagage des haies (2 mètres maximum & ne dépassant pas sur la voie publique).

NB : le désherbage doit être réalisé par arrachage ou binage, le recours à des produits phytosanitaires étant strictement interdit. ■

* Arrêté N°151-24 du 20/11/2024, disponible sur notre site internet.



Urbanisme



Enquête publique : votre avis compte pour l'avenir de Mond'Arverne Communauté !

Une enquête publique concernant le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) sera organisée en septembre pour une durée d'1 mois. Cette étape essentielle permettra de construire ensemble l'aménagement futur de notre territoire.

COMMENT VOUS INFORMER ET PARTICIPER ?

La date et les modalités vous seront communiquées prochainement via les réseaux sociaux et le site internet officiel de Mond'Arverne Communauté, la presse locale et par affichage sur le territoire. Restez connectés !

Des permanences seront organisées sur différents secteurs géographiques pour faciliter l'accès à l'information.

Vous pourrez consulter l'intégralité du projet de PLUi :

- sur place, lors des permanences ;
- en ligne, via une plateforme dédiée accessible sur le site internet de Mond'Arverne Communauté.

Vous aurez plusieurs moyens de faire entendre votre voix :

- via des registres disponibles lors des permanences ;
- via un registre dématérialisé sur la plateforme en ligne.
- par courrier.

À l'issue de l'enquête, un rapport public sera rédigé, synthétisant vos contributions. Bien qu'il n'y ait pas de réponses individuelles, vos observations seront analysées et prises en compte dans l'élaboration finale du PLUi.

Votre participation est essentielle !



Le 24 avril dernier, le Conseil communautaire a arrêté le PLUi de Mond'Arverne Communauté conforme aux règles législatives en vigueur et répondant aux objectifs ambitieux du PADD.

RAPPEL :

- le PLUi est un document essentiel qui dessinera l'aménagement de notre territoire à l'horizon 2035 ;
- Il définira les zones constructibles, les types de constructions autorisées et les règles d'urbanisme applicables, en s'appuyant sur des orientations claires en matière d'aménagement, d'habitat, de développement économique, de protection de l'environnement, de patrimoine, d'agriculture, d'équipements et de déplacements. C'est un outil de solidarité territoriale pour une organisation plus harmonieuse de notre espace de vie.

3 réunions publiques sont programmées sur le territoire pour vous présenter l'armature du PLUi :

- Vic-le-Comte (Hall du jeu de Paume) : **Mercredi 4 juin à 18h30** ;
- Veyre-Monton (Salle Harmonia) : **Mercredi 11 juin à 18h30** ;
- Saint-Amant-Tallende (Salle Chabanne) : **Mercredi 18 juin à 18h30**.

PLUS D'INFOS : www.mond-arverne.fr ■



Salubrité

Le moustique-tigre : une menace constante et une lutte incessante

Avec les beaux jours, revient le temps des soirées où tout un chacun souhaite profiter de sa terrasse ou de son jardin. Hélas, depuis quelques temps un hôte indésirable s'est invité à ces soirées, les rendant parfois impossibles. Il est évidemment ici question du moustique tigre (*Aedes Albopictus*).

Reconnaisable à ses rayures noires et blanches sur tout le corps et sur les pattes, ses ailes sont complètement noires et sans tache. Plus petit que le moustique commun, sa taille peut varier, mais il mesure moins d'1 cm.

Le moustique tigre établit le plus souvent ses quartiers dans de petites réserves d'eaux stagnantes. Cela signifie que les piscines, les mares et plus globalement les grands volumes d'eau, ne sont pas des microcosmes favorables aux moustiques tigres.

N'ayant pas de prédateur, une fois installé dans un jardin, il est très difficile voire impossible de s'en débarrasser.

Ce moustique a une durée de vie moyenne d'1 mois et les femelles peuvent pondre environ 200 œufs tous les 12 jours. Malheureusement, ces œufs ne sont pas visibles à l'oeil nu.

Les piqûres de moustiques tigres sont souvent désagréables, rarement dangereuses. Si le moustique tigre est également appelé moustique du chikungunya ou moustique de la dengue, c'est parce sa piqure peut transmettre ces 2 virus à l'homme. N.B. : La transmission n'est possible que s'il a préalablement piqué une personne infectée par l'un de ces virus.

Petit historique :

Arrivé en France en 2004 en provenance d'Asie, il est arrivé en Europe en 1979 en Albanie puis en Italie au début du XXI^{ème} siècle. Il colonise le Puy-de-Dôme depuis 2018 et profite des déplacements pendulaires pour proliférer plus particulièrement le long de l'axe Clermont/Issoire. ■



Se PROTÉGER DU MOUSTIQUE TIGRE

Le moustique tigre apprécie particulièrement l'environnement humain et colonise surtout les environnements urbains et péri-urbains, où il utilise toutes sortes de récipients et réservoirs artificiels d'eau (vases, pots, sous-pots, jouets d'enfants, bidons, gouttières, toits plats mal drainés...) pour y déposer ses larves. Il s'agit généralement de toutes petites réserves d'eau stagnante.

Pour lutter efficacement contre le moustique tigre, il n'y a pas UNE solution miracle. C'est la combinaison de plusieurs actions/dispositifs qui vous permettra de profiter à nouveau de votre jardin aux heures où il attaque (matin & fin d'après-midi généralement).

Pour vous protéger, la mesure la plus importante à prendre est d'éliminer de votre entourage toute source d'eau stagnante. Pour vos plantes en pot, nous vous invitons à mettre du sable dans les coupelles afin que le moustique ne puisse pas y pondre. Enfin, vous pouvez également investir dans un dispositif anti-moustiques :

• Piège à moustiques

Un piège à moustiques est généralement composé d'un ventilateur puissant et silencieux intégré à l'appareil, qui imite les courants d'air que produit un être humain, puis aspire le moustique tigre, qui se dessèche. Il peut par ailleurs produire de la chaleur qui imite le corps humain et être accompagné de leurres olfactifs qui imitent l'odeur humaine.

• STICK ANTI-MOUSTIQUES TIGRE

Basé sur le même fonctionnement qu'une spirale anti-moustiques, ce répulsif est particulièrement efficace contre le moustique tigre. Il libère pendant 3h un Pyréthrinolide à basse toxicité, sans aucun risque pour les personnes et les animaux domestiques en usage externe.

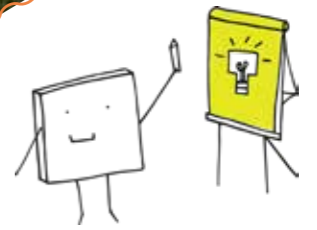
• ANTI-MOUSTIQUES PORTABLE

Pour vos balades en forêt, au jardin, à la pêche, lorsque vous jardinez, vous pouvez créer une bulle anti-moustique autour de vous. De la même manière que les prises anti-moustiques, ce dispositif portable diffuse un anti-insectes autour de vous, en chauffant des plaquettes à base de d-Allethrine et de Pyrethrinolide à basse toxicité.

• Piège à larves de moustiques

Ce piège à moustiques attire, concentre et détruit les pontes, efficace contre tous les moustiques. On y dépose un appât spécial et au bout de quelques jours, il se remplit de larves de moustiques. On peut les voir se tortiller dans l'eau. Lorsque la larve veut se nourrir, elle descend au fond et se retrouve piégée.

Les lampes UV anti moustiques font partie des outils curatifs contre les moustiques en général mais elles ne sont forcément pas sélectives... ■



L'ASTUCE DU MOIS :

LA LAINE EN HIVER... ET QUEL TISSU POUR L'ÉTÉ ?

Nous avons déjà vu dans une autre astuce du mois tous les avantages de porter de la laine en hiver. Est-ce qu'il existe un tissu idéal pour l'été ?

Essayez le quiz qui suit pour trouver une réponse à cette question :

1. Quelle a été la première fibre textile utilisée ? La laine, le lyocell ou le lin ?
2. Quelle est la fibre textile la plus résistante ? Le lin ou le coton ?
3. Laquelle de ces 2 fibres textiles nécessite le moins d'eau pour sa culture ? Le coton ou le lin ?
4. Laquelle de ces 2 fibres textiles nécessite le moins de pesticides pour sa culture ? Le coton ou le lin ?
5. Laquelle de ces fibres se dégrade complètement ? Le polyester, le lin ou l'acrylique ?
6. Laquelle de ces fibres textiles permet à la peau de respirer ? L'acrylique, le polyester ou le lin ?
7. Quel est le pays qui produit le plus de lin au monde ? La Chine, la France ou Les Etats-Unis ?
8. Quelle est la couleur de la fleur de lin ? Jaune, rouge ou bleu ?



RÉPONSES :

- > 1 : Le lin. La datation au carbone a montré que les Égyptiens utilisaient le lin comme vêtement 8 000 ans avant Jésus-Christ.
- > 2 : Le lin. Le lin est très résistant à l'abrasion, ce qui en fait une fibre de choix pour une large gamme de tissus d'ameublement (coussins, canapés, fauteuils).
- > 3 : Le lin. Le coton utilise des milliers de litres d'eau de plus que le lin pour sa culture.
- > 4 : Le lin. Le lin peut être cultivé sans utiliser de pesticides.
- > 5 : Le lin. Le lin ne met que 2 semaines à se biodégrader s'il n'est pas teint. Le polyester et l'acrylique sont des textiles synthétiques et peuvent donc prendre jusqu'à 200 ans !
- > 6 : Le lin. Le lin présente des ruptures microscopiques dans toute sa structure, ce qui permet à l'humidité de passer facilement à travers le textile. Le lin est donc une fibre textile avec une longue histoire à faible impact environnemental, résistante et permettant de confectionner des vêtements agréables à porter en été.
- > 7 : La France. En choisissant le lin, vous achetez un textile français !
- > 8 : Bleu. Lorsque vous voyez des champs d'un bleu tendre, notamment dans le nord de la France, vous savez qu'il s'agit de lin. ■

optim home
 Laurence RAYNAUD
 Votre conseillère en immobilier
 PUY-DE-DÔME
 MARTRES DE VEYRE
 06 98 50 12 63
 laurence.raynaud@optimhome.com
 Agent commercial RSAC
 799 443 616 CLERMONT-FERRAND



Association Les Martres au Vert
 lesmartresauvert.ynh.fr
 lesmartresauvert@gmail.com
 Facebook : MartresAuVert

BUDGET 2025

BILAN 2024

À la clôture de l'exercice, le conseil municipal a voté les comptes administratif et de gestion ainsi que l'affectation des résultats au budget 2025.

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

RECETTES 4 545 078 €

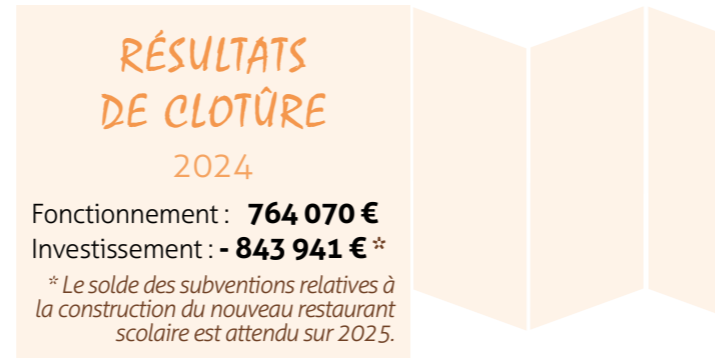
dont 1 327 221 € de report d'excédent 2023

Recettes perçues au titre des prestations de services, des dotations de l'État, des impôts et taxes, et du report d'un éventuel excédent.

DÉPENSES 3 781 008 €

dont 2 931 777 € de dépenses d'équipement

Dépenses liées au fonctionnement de la commune (charges à caractère général, de personnel, de gestion courante, intérêts de la dette) et le report d'un éventuel déficit.



LE BUDGET D'INVESTISSEMENT

RECETTES 2 646 656 €

Subventions d'investissement (État, Région, Département...), emprunts, taxes d'aménagement et autofinancement, report d'un éventuel excédent.

DÉPENSES 3 490 597 €

Dont 2 931 777 € de dépenses d'équipement, remboursement du capital de la dette, report d'un éventuel déficit.

L'encours de la dette est de 4 895 318 € au 31.12.2024

ZOOM SUR

Les dépenses d'équipement

• Travaux ALSH / Restaurant scolaire et aménagement :	2 095 930 €	71,49 %
• Divers travaux sur bâtiments :	88 549 €	3,02 %
• Divers travaux sur voiries :	28 597 €	0,98 %
• Construction du nouveau cimetière (phase travaux) :	388 685 €	13,26 %
• Engazonnement du stade de foot :	82 952 €	2,83 %
• Réseau de chaleur :	7 800 €	0,27 %
• Aménagement du site les Saladis (phase travaux) :	191 106 €	6,52 %
• Autres (Logement social, urbanisme, informatique et autres équipements, etc.) :	48 155 €	1,64 %



BUDGET PRÉVISIONNEL 2025

Le budget primitif 2025 a été voté au Conseil municipal du 20 mars 2025.

Comme en 2024, le budget primitif de 2025 est impacté par les évolutions règlementaires de la Loi de Finance 2025 en dépenses (augmentation des cotisations retraites, baisse des indemnités relatives aux arrêts maladies...), comme en recettes (gel de l'enveloppe Dotation Global Forfaitaire, fin de l'amortisseur électricité, stagnation des aides à l'investissement...).

Malgré la baisse de l'inflation (par rapport à 2024), celle-ci pèse toujours sur les achats de fournitures et de services. L'évolution des charges obligatoires comme celles relatives aux assurances ou aux charges de personnel, impacte également fortement les charges globales de fonctionnement.

Afin de faire face à ces augmentations incompressibles, la municipalité a décidé de contraindre l'évolution des charges à caractère général (-14,8% par rapport à celles du budget prévisionnel 2024), ce qui permet de limiter l'augmentation du budget prévisionnel de fonctionnement à + 4,3% (par rapport au BP 2024).

Comme en 2024, ce budget contraint oblige la municipalité à prioriser certains travaux d'entretien des bâtiments et des voiries malgré les besoins grandissants d'un patrimoine vieillissant. D'autre part la municipalité poursuit la rationalisation des dépenses par la révision des contrats annuels, l'adhésion à des groupements de commandes, la mutualisation, etc.

> Budget total : 7,67 M€

Dépenses de fonctionnement : 4,8 M€

Dépenses d'investissement : 2,8 M€, dont 1,4 M€ de dépenses d'équipements.

> Subventions aux associations : 70 000 €

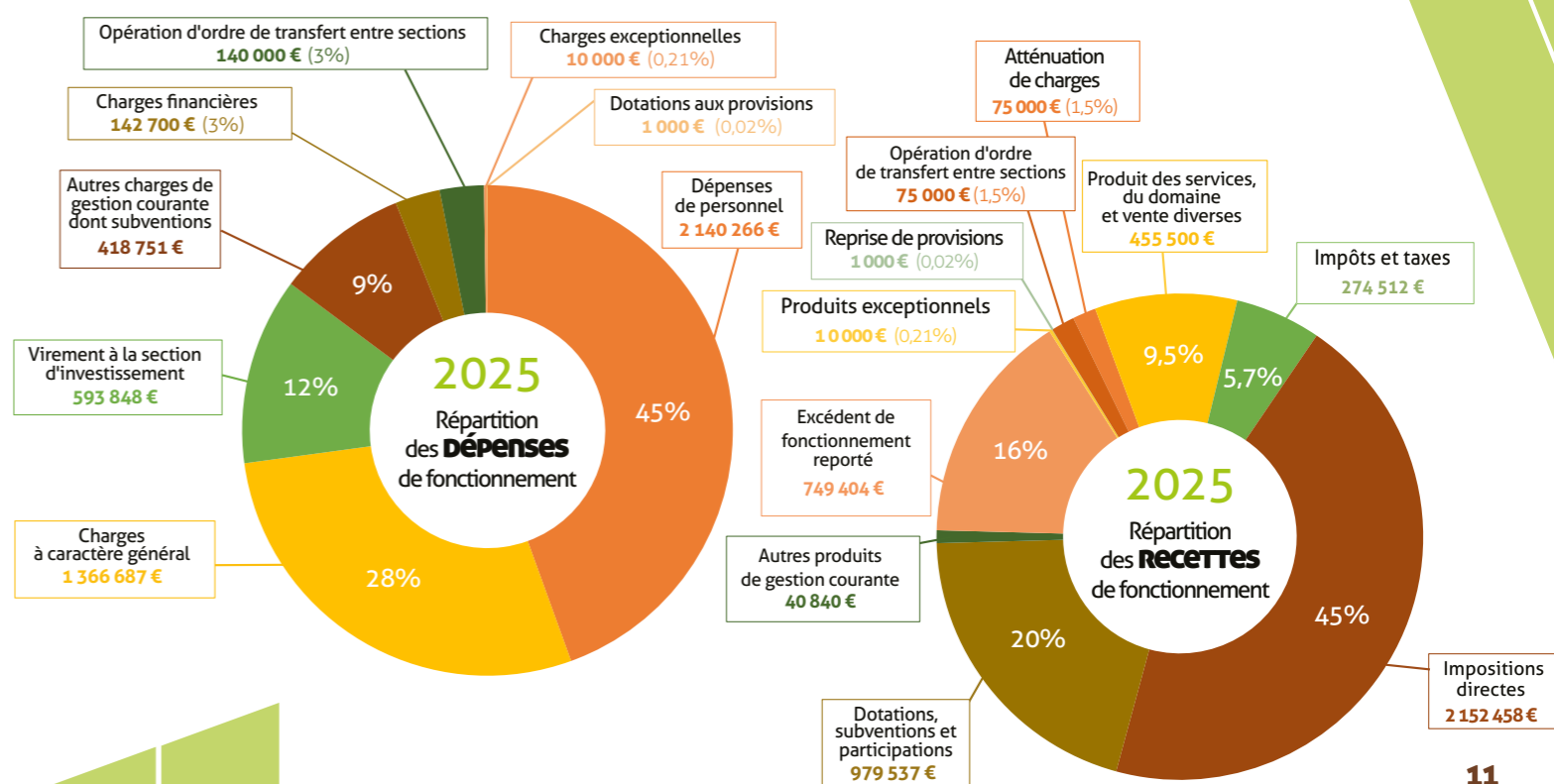
(budget constant par rapport à 2024)

> La dette prévisionnelle s'élèvera à 1 248€/habitant.

Un emprunt de 319K€ était inscrit au budget 2023, en attente des notifications de subventions demandées pour les travaux du clocher de l'Église. Le budget prévisionnel par cet emprunt tient compte du fait que les travaux pourraient être plus importants que prévus initialement. Une étude est en cours pour déterminer ceux-ci.

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement (dépenses de personnel et dépenses inhérentes au fonctionnement de la collectivité) s'élèvent à 4,8M€.

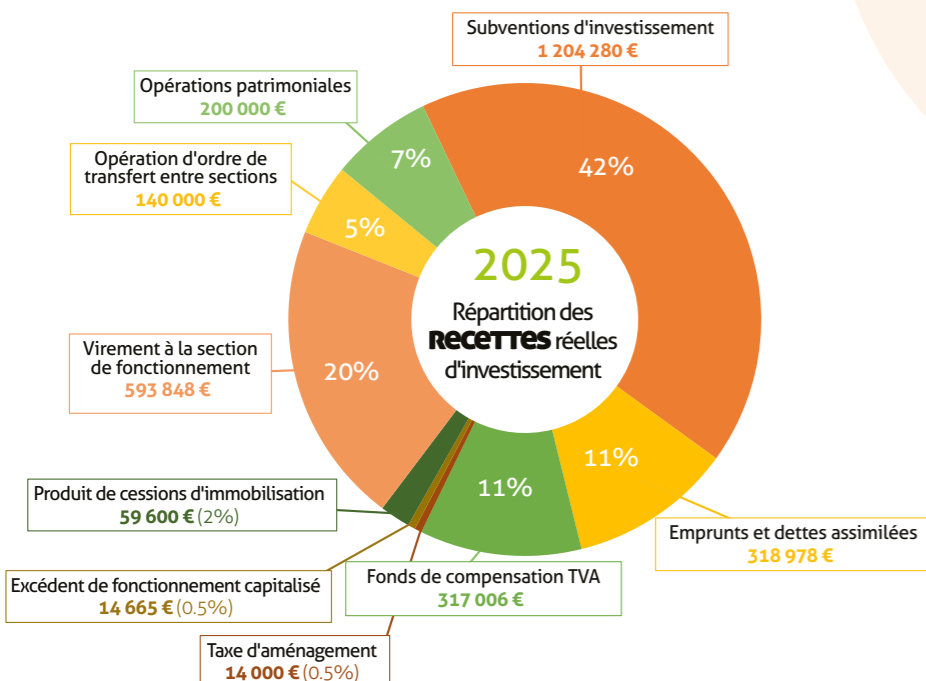
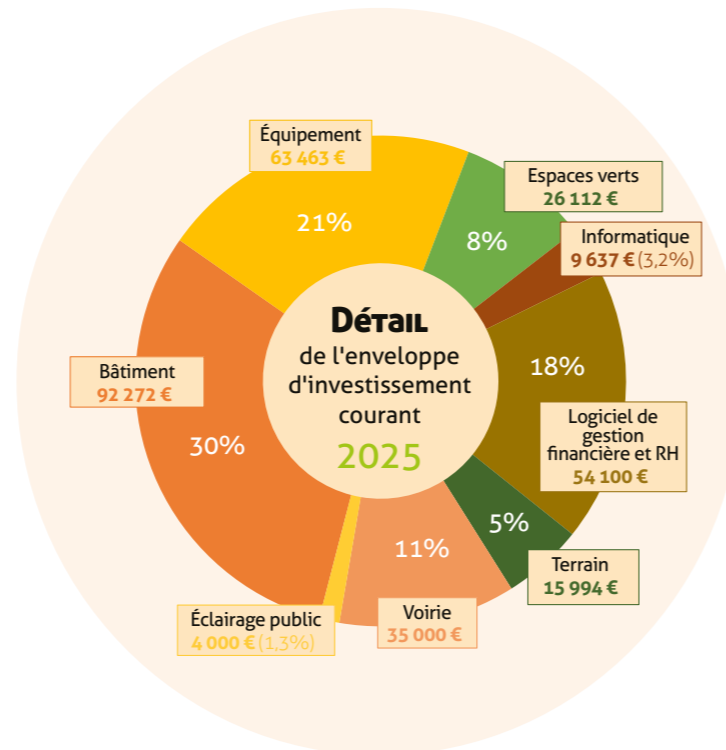
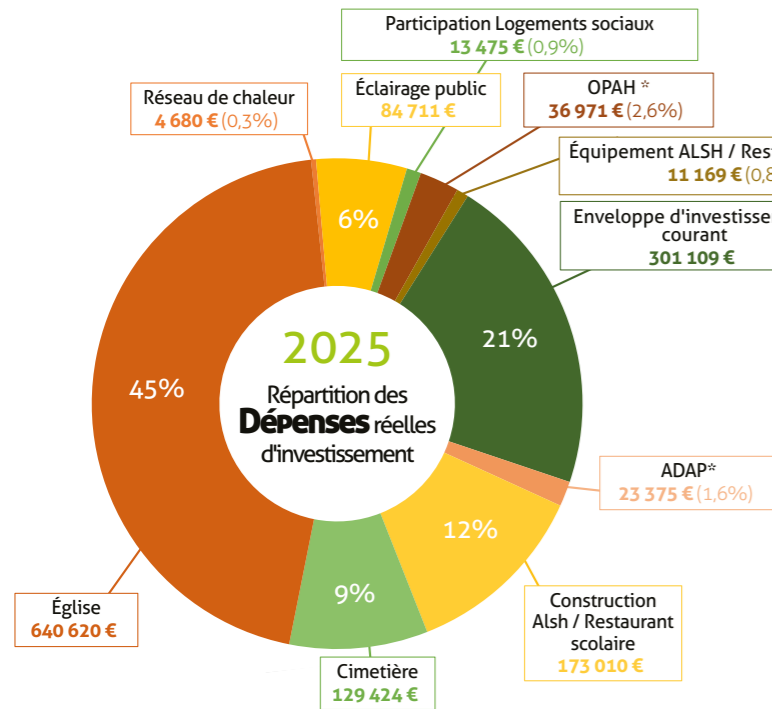


LE BUDGET D'INVESTISSEMENT

Le budget d'investissement est équilibré à hauteur de 2,8M€.

Le remboursement en capital de la dette s'élève à 279 250€ et le montant des dépenses d'équipement à 1,4M€.

Le budget d'investissement est marqué par l'achèvement du nouveau Restaurant scolaire/ALSH et du nouveau cimetière. Une enveloppe d'investissement courant de 170.4K€ est prévu pour des nouvelles opérations 2025, en plus des restes à réaliser de 2024.



* OPAH = Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (subventions aux particuliers pour des travaux énergétiques)

* ADAP = Agenda D'Accessibilité Programmé (travaux d'accessibilité sur les bâtiments communaux accueillant du public)

BUDGET ANNEXE "LES MARTRES ÉNERGIE 2025"



Le budget annexe "Les Martres Énergie" a été créé en 2022 afin de supporter le projet d'installation de panneaux solaires sur les bâtiments municipaux et de gérer la vente de l'énergie produite.

Une 1^{ère} installation a été réalisée en 2023 sur le bâtiment de l'Hôtel de ville pour un coût total de 15 442€ HT. Sur cette opération, la commune bénéficie d'une subvention du département à hauteur de 5 000€. Une 2^{ème} installation a été réalisée en 2024 sur le bâtiment de La Poste pour un coût total de 17 588€ HT. La 3^{ème} installation est prévue en 2025 sur le bâtiment du foot, pour un coût prévisionnel de 17 280€.

Le financement de ces installations se fait par un emprunt sans intérêt du budget principal vers le budget annexe. La durée de remboursement sera fonction des recettes perçues par la revente d'électricité.

Sur 2025, la Ville percevra les premières factures de revente d'électricité pour le bâtiment de l'hôtel de Ville et celui de La Poste.



En savoir plus : vous pouvez consulter les documents disponibles sur www.mairie-lesmartresdeveyre.fr

• Budget primitif (BP)

Le budget primitif est le budget voté par le Conseil municipal en début d'exercice. Il autorise la collectivité à réaliser des dépenses et recettes, en fixant des montants et plafonds. Le BP peut être modifié par des décisions modificatives (DM) au cours du même exercice, lors de votes en Conseil municipal.

• Rapport d'orientation budgétaire (ROB)

Le ROB fait état du contexte économique, des grandes orientations du Projet de loi de Finances ainsi que de l'analyse financière rétrospective de la commune. Ces éléments doivent permettre aux élus de prendre des décisions éclairées sur les orientations budgétaires de la commune sur plusieurs années et de voter le budget de l'année en conséquence. Il contient aussi des perspectives financières et oriente tous les points budgétaires qui en découlent tels que l'évolution souhaitée sur les dépenses et recettes de fonctionnement, les investissements pluriannuels, la fiscalité et la dette. ■

Social

Séniors

Registre communal des personnes fragiles

Vous vivez seul(e) et aimeriez être rassuré(e) lors de fortes chaleurs ou d'intempéries exceptionnelles ? **Inscrivez-vous sur le registre des personnes à contacter** ; la mairie vous appellera afin d'entretenir le contact et de s'assurer que vous allez bien.

Faites la demande auprès de la Mairie : 04 73 39 90 75. ■



LE JOURNAL DE L'ALSH

L'équipe d'animation et les écoliers martrois vous présentent leur journal de bord - N°22

A L'APPROCHE DES VACANCES DE PRINTEMPS...

Sur la pause méridienne, du côté de la maternelle, les enfants ont eu la possibilité d'être créatifs. Du côté élémentaire, les enfants ont eu la possibilité d'être artistes !

Le vendredi avant les vacances de printemps, c'est le carnaval au péri !

Un accueil différent pour le plaisir des petits et des grands : pop-corn à volonté, stand maquillage, stand création d'accessoires de déguisements et jeux musicaux.

Un moment festif, pour bien démarrer les vacances de printemps !



Collectif Tous Solidaires
Veyre - Les Martres

2025 - Booste ton Téléthon !



A noter dans votre agenda :
les 5 et 6 décembre 2025,
c'est le week-end du Téléthon !

Prochains rendez-vous :

- **28 septembre** : Marche pour le Téléthon au départ de la Loco'Motive (3 parcours) ;
- **12 octobre** : Sortie VTT au départ du complexe sportif de Veyre-Monton (plusieurs parcours).

Et bien d'autres activités !

Vous retrouverez plus d'informations dans le prochain bulletin municipal (septembre/octobre).

D'ici là, pour vous tenir informé, rendez-vous sur notre site internet : www.telethon2veyre.fr et sur notre page Facebook : Téléthon-ValdeVeyre.



Arverne Durable



L'association **Arverne durable** et 14 habitants du territoire de Mond'Arverne sont heureux de vous annoncer la création de la Société coopérative d'intérêt collectif **Centrales Villageoises Arverne Durable**.

Les objectifs principaux de notre coopérative sont :

- **Déployer des installations photovoltaïques** : sur la salle Harmonia à Veyre-Monton et la salle Pignol à Saint-Amant-Tallende (en attente pour les Martres-de-Veyre) ;
- **Alimenter partiellement par des boucles d'autoconsommation collectives des** : écoles, cantines, mairies, Ehpad.. avec l'énergie produite localement ;
- **Réduire la dépendance énergétique** des collectivités vis-à-vis des énergies fossiles avec un tarif déconnecté du marché ;
- **Favoriser la participation citoyenne** : en permettant aux habitants de devenir acteurs de la transition énergétique en investissant dans des projets locaux. Lancement de la levée de fonds le 23 mai à La Roche Blanche.

Les actions de l'association se poursuivent :

- **Animations à venir avec la remorque de démonstration** : le 28 juin à Saint-Amant-Tallende (journée Mobilidome) ;
- **Analyse de la production de l'installation photovoltaïque sur l'auditorium** (1 an déjà) ;
- **La ronde des Ecojokos** : prêt d'un boîtier pour visualiser votre consommation en instantané, avoir le détail des consommations par type d'appareil et plein d'autres informations.



Pour plus d'infos :
contact@arvernedurable.fr
ou Alain Andanson au 06 95 93 13 96.
www.arvernedurable.centralesvillageoises.fr



ALERTE arnaques au PHOTOVOLTAÏQUE :

- LE FAUX DIAGNOSTIC ÉNERGÉTIQUE
- LES FAUSSES SUBVENTIONS ET PRIMES PHOTOVOLTAÏQUES : récupération TVA, panneaux à 1€... *Seule la prime à l'autoconsommation (0,08 €/Wc, soit 240 € pour 3 Kwc) est compatible avec un contrat de revente du surplus à EDF OA de 0.04 €/kwh jusqu'au 30/06/2025 ;*
- LES CRÉDITS DÉGUIÉS POUR LES PANNEAUX SOLAIRES : le client croit signer un bon de commande alors que c'est un contrat de prêt ;
- LE DÉMARCHAGE AGRESSIF ET ILLÉGAL : *ne signez jamais sur les foires ou autres manifestations car vous ne disposerez pas du délai de rétractation de 14 jours ;*
- LE MATÉRIEL DE MAUVAISE QUALITÉ OU NON CONFORME (garanties actuelles 25 à 30 ans) ;
- LES FAUSSES PROMESSES D'AUTOCONSOMMATION (au-dessus de 60% ça devient compliqué...)
- **PRIVILÉGIER LES INSTALLATEURS CERTIFIÉS RGE de préférence sur Mond'Arverne.** *Indication de prix actuel : prix moyen 6 500€ pour une centrale 3 KWC. ■*

CLAUDE mercier
Électricité générale
Climatisation
Chauffage électrique
37, rue Pierre et Marie Curie
63730 LES-MARTRES-DE-VEYRE
Post. 06 87 80 56 94
electricite.mercier@orange.fr
www.electricite-mercier.com

EUROREPAR
CAR SERVICE
GARAGE GENESTIER SARL
29, rue du Lot
63730 Les Martres-de-Veyre
Tel. 04 73 39 95 60

USMV Gym

L'USMV Gymnastique fait vibrer le carnaval !

À l'occasion du carnaval organisé par l'association des parents d'élèves, l'USMV Gymnastique a participé avec enthousiasme au cortège.

Les licenciées de la section danse africaine ont assuré le spectacle en dansant au rythme entraînant de leurs percussionnistes, apportant une belle dose d'énergie et de bonne humeur sous un magnifique ciel bleu.

Ce moment festif a aussi permis de donner un avant-goût de notre événement à venir : **le spectacle du samedi 14 juin à La Loco'Motive !**

Au programme : démonstrations, initiations à la danse africaine, aux percussions, marché de produits artisanaux africains... et restauration sur place pour se régaler tout au long de la soirée.

Réservez votre soirée du 14 juin, on vous attend nombreux ! ■



Club Saint-Martial



Dimanche 13 avril le club a fêté les anniversaires de ses amis Denise, Jacqueline, Jacques et Michel, au Restaurant scolaire de notre commune, dans une ambiance chaleureuse et conviviale, autour d'un excellent repas.

ACTIVITÉ À VENIR :

- Samedi 5 juillet : Repas de fin de saison au restaurant "Les LoKaux".

Les adhérents et non adhérents sont cordialement invités à venir participer !

Inscriptions : 06 30 88 22 11. ■



APEIMV

Un carnaval chaleureux



Ambiance, joie, soleil et partage sont les maîtres-mots pour résumer ce carnaval riche en émotions.

L'après-midi fut rythmé par les mélodies de l'Orchestre d'harmonie des Martres-de-Veyre, dirigé par Franck Robert, les démonstrations de danse africaine, de country, les enfants de la zumba kids ainsi que d'une mise en scène réalisée par les jeunes du club ado. Le défilé s'est déroulé dans une partie du centre de la ville. Chars, vélos, pompe à bras ou véhicules en tout

genre composaient le cortège. Notre mascotte, *Lapinou*, ainsi que Jérémie Macary, ont animé l'événement tout l'après-midi. 2 photographes ainsi que *Jo Lakro* ont immortalisé ce moment de cohésion et de vie dans notre beau village !

Cet évènement n'aurait jamais pu avoir lieu sans ce collectif de plusieurs associations martroises, du soutien de la municipalité et de nombreux bénévoles. **Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont permis de près ou de loin à la réussite de ce carnaval.**

Le goûter des écoliers a, quant à lui, ravi nombre de gourmands qui sont partis en vacances de printemps le ventre plein. ■



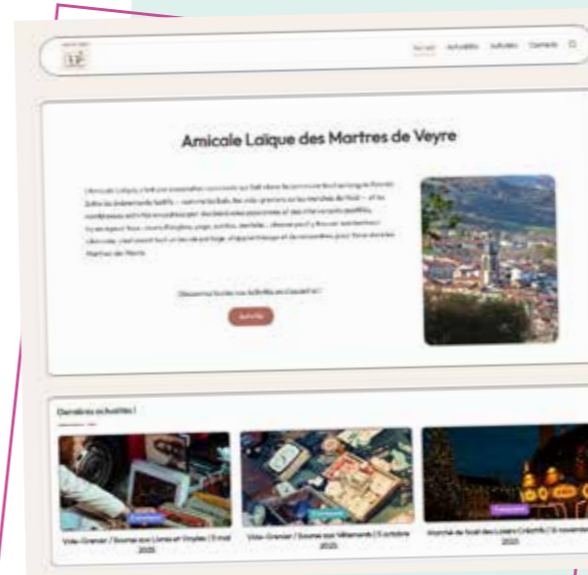
DATES À RETENIR

- Kermesse : 13 juin
- Assemblée générale (élection du bureau 2025-2026) : 26 juin
- Après-midi familial organisé par le Club'Ados de Mond'Arverne : 5 juillet



Amicale Laïque

Un nouveau site internet... et toujours des bons plans !



Bonne nouvelle ! L'Amicale Laïque a enfin son site web flambant neuf : www.almv63.fr. Un clic et vous saurez tout !

Et pour ne rien manquer :

- 5 octobre : Vide-greniers & Bourse aux vêtements. Dénichez des pépites et renouvelez votre style à prix doux !
- 16 novembre : Marché de Noël des loisirs créatifs. Des idées cadeaux originales garanties !

POUR 2026, PRÉPAREZ-VOUS !

L'Amicale fêtera ses 80 ans, avec des événements spéciaux en préparation.

Restez connectés sur www.almv63.fr pour les détails !

Rendez-vous vite sur www.almv63.fr pour tout savoir. On vous attend nombreux, en ligne et en vrai ! ■



USMV Foot

Des travaux importants au stade

Afin d'améliorer le quotidien des licenciés de l'USMV, différents ouvrages ont été entrepris dernièrement : outre divers petits travaux, la construction d'un garage pour le minibus puis

la réfection du foyer et des abris de touches ont été réalisés par des dirigeants, supporters et artisans. Ces travaux sont accompagnés d'un programme d'entretien par les services techniques, ce qui devrait permettre une sensible amélioration des surfaces de jeu.

Soirée des partenaires à l'USMV

Une soirée désormais traditionnelle s'est déroulée au foyer du stade, en présence des partenaires de l'USMV. Il y avait bien sûr les "historiques" qui soutiennent les "Rouge et Noir" depuis longtemps, mais également les nouveaux qui nous ont rejoints récemment, et le club ne peut que s'en féliciter. En ouverture de cette soirée, la présidente Paulette Blanchard, au

nom du bureau, a souhaité la bienvenue à tous et a présenté l'organigramme complet de l'USMV et du staff technique. Elle a rappelé l'importance des partenaires, dont le soutien est indispensable pour mener à bien nos ambitions, et a évoqué les dernières réalisations dans l'enceinte du stade ainsi que les projets à venir. La soirée s'est prolongée dans une ambiance conviviale autour d'un buffet généreusement garni, où chacun a pu échanger, partager et célébrer l'esprit de l'USMV. Un immense merci à tous pour cette belle soirée consacrée à nos partenaires, piliers essentiels du club.

Des joueurs de l'USMV au don du sang

Une délégation de plusieurs joueurs seniors de l'USMV Foot s'est rendue au Don du sang, à la Loco'Motive. Ils ont eu l'occasion de croiser d'autres membres du club qui sont venus de leur propre chef. Un geste apprécié par l'Association des donneurs de sang, présidée par M. Gérard Gorsse. ■



Don du sang

Les donneurs de sang fidèles et généreux



Les jeunes du club de foot entourés de leur entraîneur et du Président de l'Amicale du Don de sang.

145 donneurs dont 12 nouveaux se sont présentés lors de la collecte du lundi 10 mars. Résultat en nette progression, le meilleur depuis mars 2022.

Les jeunes footballeurs de l'USMV ont démontré que les malades pouvaient compter sur eux. 7 jeunes joueurs accompagnés de leur entraîneur ont

répondu aux sollicitations des responsables de l'amicale des Martres-de-Veyre. N'ayant pas pris rendez-vous, ils se sont présentés spontanément en fin de collecte. La prise de conscience de ces jeunes démontre que la cause du

don de sang bénévole et gratuit est une valeur que partagent les sportifs. Gageons que d'autres suivront cet exemple.

En plus de la collation habituelle, très appréciée, la dégustation de crêpes parachevait ce moment de convivialité et d'échanges.

Passage de relais

1^{er} don également pour cette jeune fille, et dernier don pour Jean-Pierre.

Pendant l'été, il est important de donner !

Les mois de juillet et août constituent une période particulièrement sensible... ■



Prochaine collecte

lundi 21 juillet
à La Loco'Motive de 8h30 à 11h30 et de 16h à 19h30.

Facilitez-vous la vie,
prenez rendez-vous sur :
mon-rdv-dondesang

Les Martres en Fête



29^e Foire à l'Asperge jeudi 29 mai

La traditionnelle Foire à l'Asperge revient pour sa 29^e édition le jeudi 29 mai, jour de l'Ascension. Organisée par l'association « Les Martres en Fête », cette journée promet festivités et convivialité !

Tout au long de la journée, flânez en musique à travers l'avenue de la Gare et derrière la Mairie, où de nombreux étals variés vous attendent : alimentation, vêtements, artisanat, hygiène, décoration, livres, jeux et jouets, sport, maroquinerie, bijoux, bougies, horlogerie, peintures, vaisselle... sans oublier nos amies les poules et autres gallinacés !

Les producteurs d'asperges seront réunis dans la Loco'Motive, tandis que la fête foraine animera l'allée et la rue des Écoles avec ses manèges et attractions.

Au programme :

- concours des producteurs d'asperges ;
- buvettes et restauration devant la Loco'Motive ;
- ambiance musicale dans les rues toute la journée ;
- animations festives pour petits et grands ;
- groupes musicaux pour vous faire danser et apporter une atmosphère joyeuse ;
- peintres locaux, salle du Parc et salle Tobize (ancienne Mairie) ;

... et bien d'autres surprises !

Ne manquez pas cette occasion de passer un moment convivial en famille ou entre amis. Partagez l'évènement avec vos proches et venez célébrer cette belle fête !

L'association « Les Martres en Fête » vous attend nombreux ! ■

Chœurs z'en chœur

Avec l'arrivée du printemps la saison des concerts devient intense



Après notre participation le 22 mars à St-Amant-Tallende dans le cadre d'un échange, c'est tout naturellement que les Chœurs Z'En Chœur ont proposé un concert en 2 parties le 12 avril à la Loco'Motive.

Nous avons eu le plaisir de présenter de nouvelles chansons essentiellement tirées du répertoire de la chanson française et qui ont eu pour effet de faire fredonner les spectateurs, qui ont pu apprécier l'arrangement musical de notre chef Nicolas Ferrandon. Puis en 2^{ème} partie, nous avons voulu changer complètement de registre, en proposant à la chorale CUCEC de Ceyrat (spécialisée dans le répertoire de chansons aux couplets équivoques et aux paroles croustillantes) de partager l'affiche avec nous ; ils ont, à leur tour, enchanté le public, ce qui nous a conforté dans l'idée que notre choix, plutôt osé au départ, avait parfaitement bien fonctionné.



Le 14 juin nous participerons à la Fête de la musique de Mirefleurs avant de partir en vacances fin juin.

Le retour se fera en septembre après le Forum des associations qui aura lieu le 6 septembre 2025. Nous y serons présents et heureux de vous accueillir sur notre stand afin d'échanger avec vous sur les projets 2025/2026, notre objectif étant d'intégrer de nouvelles voix et de renforcer le pupitre des voix Hommes.

En attendant, n'hésitez pas à nous contacter :

06 60 47 41 00 / chormv@gmail.com ■



Martr'aquarelles

On célèbre le printemps. Fleurs à l'honneur !

Lors du stage du 13 mars, salle du Parc, nous avons appris à peindre des fleurs en négatif avec l'aquarelliste Maïthé André.

Il s'agit de mettre en avant le motif en fonçant l'arrière-plan. L'habileté acquise lors des séances hebdomadaires de travail avec Jean-Claude Morin a permis à toute l'équipe une fructueuse journée d'apprentissage clôturée par de belles productions. ■



Bénévoles de Jolivet

Le carnaval a précédé la Chandeleur à Jolivet, l'emploi du temps ne permettant pas toujours de faire comme l'on voudrait ! Mais tout vient à point à qui sait attendre.

Pour le carnaval au mois de mars, de beaux costumes ont été gracieusement prêtés pour porter les couleurs du printemps et passer un agréable moment, en chansons et au son de l'accordéon avec M. Phelut.



Le 13 mars, après une partie de loto, plusieurs résidents ont fêté leur anniversaire. Des gâteaux ont été offerts par le CCAS, accompagnés d'une petite coupe de pétillant, pour clore ce bel après-midi.



Le 27 mars, la Chandeleur a été célébrée avec de bonnes crêpes confectionnées à la maison pour régaler nos résidents.



Enfin, le 17 avril, M. Mikaleff et son accordéon sont venus pour fêter Pâques ; la poule Rénette a refait son apparition avec sa corbeille remplie d'oeufs ! L'après-midi, s'est terminé par une dégustation de brioches. ■

Merci au CCAS pour son engagement envers nos aînés !



Boule amicale

Toujours sur la brèche

3 organisations en une quinzaine de jours, c'est le traitement de choc opéré par nos sociétaires.

Le 19 avril, au clos Fernand-Rouaire, ce sont 16 équipes doubles de 4^{ème} division qui se sont disputées le challenge de la ville des Martres-de-Veyre. M. Gilles Durif (Adjoint chargé des manifestations sportives de notre commune) se fit un plaisir de lancer le but des finales et de remettre les récompenses.

Puis le jeudi 1^{er} mai, place Alphonse-Quinsat, ce sont 32 équipes triples mixtes qui se sont affrontées pour conquérir le challenge Aline Cheminot. C'est à nouveau l'équipe de Virginie Paulet (Gerzat) qui décroche le titre. En présence de M. Gilles Durif et de Mme Catherine Pham (Adjointe au Maire, Conseillère départementale du Puy-de-Dôme et Conseillère de Mond'Arverne Communauté) pour suivre les parties finales et remettre les récompenses.

Un temps de pause lors du repas pris en commun dans la Loco'Motive a permis à Mme Bielli Marie-Claire, Secrétaire générale de la Fédération Française du Sport Boules de remettre la médaille d'Argent de la FFSB à M. Jean-Louis Cheminot, pour le remercier de ses 70 ans de bénévolat en y associant son épouse Aline (un moment d'intense émotion dans toute l'assistance).



Enfin, le weekend des 3 et 4 mai, les épreuves Doubles F4, M4 et M3 qualificatives pour le tour Auvergne du 15 juin à Aure-sur-Loire (43) se sont également tenues sur la place A. Quinsat. L'orage du dimanche après-midi nous a obligé à nous replier au boulodrome municipal de Clermont-Fd pour disputer les parties qualificatives.

Notre site ayant fait l'objet de louanges de la part de toutes et tous, notre municipalité s'en trouve remerciée pour cette gracieuse mise à disposition.

Notre club accueille avec sympathie toutes celles et tous ceux qui auront le désir de connaître une autre activité tous les mardis et jeudis après midi au clos F. Rouaire. ■



Comité culturel

EXPOSITION « Voyage en peinture »

Le Comité Culturel accueille à partir du 24 mai une exposition intitulée « Voyage en peinture » proposée par 3 retraités Martrois.

- **Luis Anadon** : En retraite depuis 2005, aimant le dessin : « Je me suis assis devant le chevalet, pour me perfectionner dans cet art, j'ai pris des cours auprès de l'Amicale laïque et de M. Yves Lafon. Mes préférences : les portraits et les marines. Pour moi, c'est l'évasion ».
- **Gilles Oriol** : « Étant camping-cariste, j'aime la découverte. L'appareil photo est toujours près de moi pour saisir un coucher de soleil, un village, etc. Au retour, palette en main, j'étends et mélange mes couleurs ainsi sur la toile. Je revis mon voyage ».
- **Jean-Claude Leraître** : « Aquarelliste depuis de nombreuses années, j'ai pris des cours avec Anne Bernault et J-C Morin. Mes derniers travaux sont à l'encre aquarelle, une technique née en Extrême-Orient ». La peinture est le moyen de s'évader, c'est partir en voyage sur la toile. Comment extérioriser ce sentiment que l'on éprouve devant son chevalet ou sa feuille de papier. L'artiste contrôle et domine son travail, c'est bien voir, bien observer, c'est un esprit en éveil, les fondus subtils, les

ombres et lumières, les traits affinés, le goût de la couleur. Tout est réuni pour s'évader, vivre sa peinture et régaler pendant quelques instants.

Les visiteurs pourront venir découvrir leur travail à la Maison du Patrimoine dans le quartier des Forts, à proximité de l'Eglise. **Exposition gratuite, ouverte au public du samedi 24 au mardi 27 mai de 14h à 18h.** Retrouvez également cette exposition le **jeudi 29 mai** lors de la Foire aux asperges proposée par l'association « Les Martres en Fête », à la salle du Parc. ■



Comité Culturel
Les Martres-de-Veyre



EXPOSITION « Arts en mouvement »

L'exposition « Arts en mouvement » des oeuvres de Jean-Marc Le Jeune, dessinateur, peintre et sculpteur est une approche complémentaire du travail exposé en juin 2023 à la Maison du Patrimoine.

Cette nouvelle exposition est également le fruit d'un partenariat entre l'artiste, l'École de danse « Le Chantou », l'École de Musique Mond'Arverne Gergovie, l'Orchestre d'harmonie des Martres-de-Veyre et le Comité culturel. Une des salles sera dédiée à la mise en lumière de cette collaboration avec les dessins réalisés ces derniers mois. Cet espace sera complété par des dessins créés en direct en présence de performances musicales et dansées. Ces moments de « livesketching » s'inscriront dans une exposition vivante et en mouvement. Cette exposition est également une occasion de vous faire découvrir



non seulement ses sculptures en carton recyclé, peintures et dessins mais également un parcours « immersif » au travers des différents thèmes qu'il exprime, en particulier l'observation de l'énergie à l'origine du mouvement.

« Les deux expositions représentent pour moi l'occasion de faire découvrir l'infini des possibilités pour traduire l'essence même du vivant, l'énergie qui précède le mouvement, celui qui le prolonge et qui, parfois, nous transmet tant d'émotions. Ce sont ces moments que je cherche à capturer et à traduire sur différents supports. Je vous propose d'« entrer dans mon univers » et de partager ces moments lors de mes permanences à la Maison du Patrimoine. »

Vous pourrez découvrir cette exposition du **6 juin au 6 juillet**. Elle sera ouverte au public **de 10h à 19h les vendredis, samedis et dimanches.** ■



USMV Rugby

L'USMV Rugby célèbre ses sponsors et réaffirme ses couleurs



Vendredi 21 mars, l'USMV Rugby a mis à l'honneur ses partenaires lors d'une cérémonie conviviale marquant la remise d'un tout nouveau jeu de maillots pour l'équipe senior.

Dans un contexte où le budget des clubs amateurs est régulièrement au centre des préoccupations, l'aide des sponsors est indispensable. Elle permet non seulement d'améliorer les équipements des joueurs, mais aussi de renforcer le lien entre le club et son territoire.

« Sans nos partenaires, il serait difficile de proposer des conditions optimales à l'ensemble de nos joueurs, toutes catégories confondues », a souligné un représentant du club.

À cette occasion, un geste symbolique fort a été réalisé : chacun des sponsors s'est vu remettre un maillot encadré, en signe de reconnaissance pour leur engagement et leur fidélité. Une manière élégante de les remercier pour leur soutien.

Grâce à ce sponsoring, l'USMV Rugby réaffirme fièrement ses couleurs et assume ses ambitions. Car en effet, cette remise de maillots intervient alors que les seniors réalisent une excellente saison avec à la clé une potentielle accession en Régional 2.

Cette collaboration illustre parfaitement l'importance du tissu économique local dans le développement du sport amateur, où l'engagement des entreprises joue un rôle clé dans la vie des clubs. ■



École de Musique

L'école vous attend à la rentrée

École de musique intercommunale à gestion associative (la plus grande du département), cette structure est un lieu d'enseignement et de pratiques artistiques.

Forte de 327 élèves et de 16 enseignants qualifiés, elle propose un enseignement musical complet et de qualité qui suit le schéma directeur de l'enseignement musical du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme.

Depuis 2001, elle développe 3 cycles d'apprentissage pour les - de 25 ans, un cursus spécifique pour les adultes et propose de nombreuses possibilités de pratiques collectives.

Outil éducatif précieux, l'école de musique est aussi un vecteur de mixité sociale grâce à la mise en œuvre de tarifs calculés selon les ressources des familles (quotient familial).

Prochains concerts :

- **26 mai** : Scène ouverte à 18h à l'Auditorium de l'École de musique (clarinettes et saxophones) ;
- **20 juin** : Participation à la Fête de la musique dès 18h aux Martres-de-Veyre ;
- **21 juin** : Participation à la Fête de la musique à Veyre-Monton à 20h30 ;
- **27 juin** : Concert de fin d'année au Parc

de la Roche-Blanche de 18h à 23h, avec la participation de nombreux ensembles instrumentaux et vocaux.

Un enseignement adapté à tous :

- **Ateliers musicaux spécifiques** pour les enfants scolarisés en GS (maternelle) et en CP (2 ateliers différents).
- **Formation musicale et instrumentale** dès le CE1.

Instruments enseignés :

- Cuivres : trompette, cor, trombone, tuba
- Bois : flûte traversière, hautbois, clarinette, saxophone



Ensemble flûtes et violons à la Librairie de la Monne (Saint-Amant-Tallende)

- Cordes frottées : violon, alto, violoncelle
- Cordes grattées : guitare classique, électrique & accompagnement, guitare basse
- Piano, accordéon, technique vocale
- Batterie et percussions

Courant juin, les enseignants vont proposer une animation dans chaque groupe scolaire de la Communauté de communes.



INSCRIPTIONS 2025/2026 :

Si vous êtes intéressés, ou pour toute demande de renseignements, n'hésitez pas à venir aux portes ouvertes le samedi 21 juin de 10h à 16h et le mercredi 25 juin de 16h à 20h (mini concerts, rencontres avec les professeurs).

Permanences nouveaux inscrits :

- **mer. 25 juin et 2 juillet** : 14h30/18h ;
- **lundi 30 juin** : 17h/20h ;
- **mardi 2 septembre** : 17h/20h ;
- **mercredi 3 septembre** : 14h/19h.

Rendez-vous conseillé.

Contact :

École de Musique Mond'Arverne-Gergovie
19 rue du pont de la pierre
04 73 39 87 96
direction@ecoledemusique-mag.fr
www.edmsitemag.wixsite.com/EM-MAG
FB : École de musique Mond'Arverne-Gergovie
IG : edm_mondarverne_gergovie ■

SOCIAL

MAISON DES SOLIDARITÉS DES MARTRES-DE-VEYRE

L'équipe en charge de cette aide de proximité est composée de professionnels de santé et du secteur social assurant une action quotidienne de prévention, d'accompagnement social et médico-social avec et auprès des familles en difficulté :

- assistants sociaux ;
- conseillères en économie sociale et familiale ;
- infirmières puéricultrices, médecin, sages-femmes ;
- secrétaires médico-sociales.

Responsable de la Maison des solidarités : Marie-Claire Jaillet

73, rue de la Garenne
63730 Les Martres-de-Veyre
L'accueil du public est assuré de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.
Prise de rendez-vous avec les assistantes sociales et renseignements : 04 73 39 65 60

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Le CCAS vient en aide aux familles ou à des personnes en difficulté passagère, après examen des situations au cas par cas.

Renseignements sur ces aides auprès de la mairie : 04 73 39 90 75
social@lesmartresdeveyre.fr

EHPAD JOLIVET

Établissement d'hébergement communal pour personnes âgées dépendantes.
04 73 39 23 25
ehpad-jolivet-mdv@orange.fr

MISSION LOCALE POUR L'EMPLOI

Place des Anciens-Combattants-d'AFN
63730 Les Martres-de-Veyre

Cette structure est ouverte :

- aux jeunes de 18 à 25 ans, plus globalement aux demandeurs d'emploi en difficulté d'insertion.
- aux adultes, pour aider les demandeurs d'emploi de plus de 26 ans dans leur insertion professionnelle.

Locaux de l'ancienne mairie (rez-de-chaussée). Sur RDV les lundis et mardis après-midi et les jeudis et vendredis matin : 04 73 84 42 76

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE (CPAM)

Permanence sur rendez-vous (www.ameli.fr) tous les mardis de 13h30 à 16h30 (sauf vacances scolaires).

Mairie, Place A. Quinsat (1^{er} étage)

MULTI-ACCUEIL "LE PETIT PRINCE"

de Mond'Arverne Communauté

Accueil des enfants de moins de 4 ans.
Horaires : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 18h30.
04 73 39 29 35

REPAS À DOMICILE

CIAS de Mond'Arverne Communauté

Peuvent bénéficier de ce service, les personnes âgées et les personnes, quel que soit leur âge, rencontrant une difficulté passagère à la suite d'une opération, d'une maladie ou pendant une convalescence.

04 73 39 62 00

AIDE À DOMICILE

CIAS de Mond'Arverne Communauté

Vous avez besoin d'aide dans votre quotidien : entretien de votre logement, préparation de vos repas, aide à la toilette, courses...

Pôle services à la population - 27 bd du Jeu de Paume 63270 Vic-le-Comte
04 73 69 24 28

TÉLÉ-ASSISTANCE

Service du Conseil départemental

Service réservé aux personnes de plus de 65 ans vivant seules : possibilité d'alerter une centrale d'écoute 24h/24 par une simple pression sur un bouton.

Formulaire préalable à remplir, disponible en mairie ou téléchargeable sur : www.puydedome.com

SERVICES COMMUNAUX

ACCUEIL

04 73 39 90 75 - contact@lesmartresdeveyre.fr
www.mairie-lesmartresdeveyre.fr

COMMUNICATION

04 73 39 86 92
communication@lesmartresdeveyre.fr

COMPTABILITÉ

04 73 39 89 26
comptabilite@lesmartresdeveyre.fr

POLICE MUNICIPALE

04 73 39 32 38
police@lesmartresdeveyre.fr

URBANISME

04 73 39 32 39
service.urbanisme@lesmartresdeveyre.fr

SERVICES TECHNIQUES

04 73 39 86 84
responsable.technique@lesmartresdeveyre.fr

SCOLARITÉ/ JEUNESSE

ÉCOLE MATERNELLE

Directrice : Joëlle Barrier
04 73 39 94 54

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Directrice : Marie De Bonneville
04 73 39 95 55

ALSH

Directrice ALSH : Alexandra Pabiot
04 73 39 96 91

direction.periscolaire@lesmartresdeveyre.fr

RESTAURANT SCOLAIRE/ALSH

Responsable : Pascal Enjolras

04 73 39 96 91

alsh.cantine@lesmartresdeveyre.fr

Facturation : Stéphanie Enjolras

04 73 39 32 37

periscolaire@lesmartresdeveyre.fr

COLLÈGE JEAN-ROSTAND

Principale : Sylvie Bonnemoy

04 73 39 93 66

TRANSPORTS SCOLAIRES

Gérés par le Conseil Régional

Auvergne-Rhône-Alpes

04 73 31 85 85

ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT POUR LES 3-11 ANS (MERCREDIS ET VACANCES SCOLAIRES)

Renseignements et inscriptions auprès de Mond'Arverne Communauté

06 27 45 11 54

www.mond-arverne.fr/vivre-et-grandir/centres-de-loisirs/

MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

Siège administratif :

ZA le Pra de Serre 63960 Veyre-Monton

04 73 39 62 00 - contact@mond-arverne.fr

www.mond-arverne.fr

MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE

« ALEXANDRE-VIALATTE »

Horaires d'ouverture :

- mardi : 16h-18h30
- mercredi : 10h-12h et 14h-18h
- vendredi : 16h-18h
- samedi : 9h30-12h et 14h-17h

04 73 39 28 17

mediatheque.lesmartres@mond-arverne.fr

SYNDICAT DU BOIS DE L'AUMÔNE - SBA

Zone de Layat II - 63200 Riom

04 73 64 74 44 - conseilusager@sba63.fr

www.sba63.fr

S P O R T S

AÉROMODÉLISME

Vallée de la Veyre

Président Philippe Zaluzec
06 24 42 10 83

BADMINTON

Président Florent Schmitt
06 78 65 73 98

BASKET-CLUB VAL DE VEYRE ORCET (BCVVO)

Présidents Jessica Carli et Bernard Pradier
06 77 46 70 15 / 06 65 37 74 73

BOULE AMICALE (BOULES LYONNAISES)

Président Dominique Audin
06 79 46 81 80

COUNTRY SPIRIT 63

Présidente Marie Pereira
06 65 91 24 38

CYCLOS ET VTT (CMV)

Président Vincent Jammet
cyclocmv@gmail.com

JUDO-CLUB (JCMV)

Présidente Jessica Rossi
06 42 57 12 78

KARATÉ MARTRES-DE-VEYRE

Président Jean-Marc Boucher
06 72 41 85 99

Le CHANTOU (danse/théâtre/pilates)

Président Jérôme Petitgas
06 17 33 92 15

ParaPlaineAir (parapente, deltaplane, kite...)

Président Philippe Chautard
06 50 55 96 37

TENNIS DE TABLE

Président Christian Monchalin
06 84 33 60 25

TENNIS-CLUB VEYRE-LES MARTRES

Président Jean-Paul Céron
07 86 16 31 15

USMV FOOT CLUB DES SUPPORTERS

Président Michaël Bayeul
06 22 87 45 04

USMV FOOT

Présidente Paulette Blanchard
06 31 69 23 33

USMV Gymnastique

Présidente Nathalie Parpinelli
07 62 80 66 55

USMV Rugby

Co-présidents : Laurent Weismeschkirch et Olivier Chappon
07 69 44 24 72 / 06 81 26 52 71

AMICALE DU XIV « ROUGE ET NOIR »

Raphaël Baldo : 06 87 51 12 55

VÉTÉRANS USMV FOOT

Président David Pereira
david.pereira1@orange.fr

L O I S I R S

Amicale Laïque

Président Sébastien Bernard
06 07 82 28 67

AUTOUR DE LA PHOTO

Président Sébastien Boissery
autourdelaphoto63@gmail.com

Chasse

Président Jean-Luc Perrier
06 62 35 99 20

CLUB'ADOS (ex-SAJ)

Xavier Cristofini : 06 60 65 34 60
Batiste Lazzarini : 06 11 11 00 09
club-ados@mond-arverne.fr

CLUB SAINT-MARTIAL

Président Jean Lafougère
06 30 88 22 11

JUNIOR ÉVÉNEMENTS

Président Tom Berrioux
juniorasso.mdv@gmail.com

MARTR'AQUARELLE

Présidente Maryse Dumas
06 78 65 87 02

C U L T U R E

A Mus'Mag

Contact Caroline Touron
amusmag63@orange.fr

COMITÉ CULTUREL

Président Samuel Le Goff
06 51 02 32 07

La Chorale

Choeurs z'en chœur
Présidente Patricia Rochette
06 60 47 41 00

ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE

Présidente Catherine Montangerand
04 73 39 87 96

Jumelage Les Martres - Arcozelo (Portugal)

Président Pierre Rabany
06 41 37 16 09

Jumelage Les Martres - Wynyard (Canada)

Président Pascal Cellier
06 28 23 71 60

MARRE-TOI ET PARTAGE

Président Jean-Michel Laplanche
06 74 06 08 68

ORCHESTRE D'HARMONIE (OHMV)

Président Nicolas Saunier
06 33 81 86 40

A U T R E S

Les Martres en fête

Présidente Valérie Palma
07 50 88 57 93

ACPG-CATM

(Anciens combattants)
Président Jean-Claude Gerles
06 38 60 51 58

AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES

Président Gérard Gorsse
06 41 16 03 05
Secrétaire Jean Lanore
06 77 95 90 29

AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

Président Alexis Vucinic
06 72 68 15 10 - amicalepom
pierduvaldeveyre@gmail.com

Bief de la Vauve

Président Eric Cornet-Vernay
lebiefdelavauve@gmail.com

BÉNÉVOLES DE JOLIVET (EHPAD)

Présidente Elvire Cardaci
06 69 33 35 20
adrien.cardaci@free.fr

COLLECTIF TOUS SOLIDAIRES

Président Denis Robert
06 83 85 69 14
telethon.cts.vmmv@gmail.com

Les eaux du bief

Président Alain Andanson
06 95 93 13 96
asso.leseauxdubief@laposte.net

LUERN (archéologie)

Présidente Mme Burillon
secrétaire.luern@gmail.com

Les Martres au vert

Correspondante Céline Pilven
06 78 19 78 42
lesmartresauvert@gmail.com

SECOURS CATHOLIQUE

Responsable Pascale Audinat
06 74 71 03 09

ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES DES ÉCOLES MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE

APEIMV : Président Mickaël Morin - apeimv@gmail.com
06 71 19 85 03

FÊTE DE LA MUSIQUE

20 juin 2025

VENDREDI 20 JUIN, LA COMMUNE ORGANISE LA 15^{ÈME} ÉDITION DE LA FÊTE DE LA MUSIQUE SUR LE PARVIS DE LA MAIRIE (PLACE A. QUINSAT).

AU PROGRAMME :

17h30 **AVANT PREMIÈRE À L'ALSH :** Réservé aux parents concernés
Représentation de l'Orchestre à l'École de l'ensemble de la classe de CE1 de M. Laloz, suivie de créations rythmiques de l'atelier "percu-récup" de l'ALSH.

18h30 **DANCE OF FIRE**
Création des élèves de cycle 3 de l'École de musique MAG.

19h **COMÉDIE MUSICALE LE ROI LION**
Classes de CM1-CM2 de l'École élémentaire Claude-Duchet.

20h **BOLÉRO**
Chorégraphie créée et dansée par l'École de Danse du Chantou.

20h30 **RENDEZ-VOUS JAZZ**
École de musique MAG & École de musique du Cendre.

21h45 **COMME JOHN**
Chanson pop chic.

Rendez-vous
VENDREDI 20 JUIN
pour une soirée festive !



Buvette et
restauration
sur place !



DANCE OF FIRE

En ouverture de la 15^{ème} édition, les grands élèves de l'École de musique MAG vous présentent le fruit de leur travail sur le jazz oriental. Tout au long de l'année, ils ont travaillé avec un groupe professionnel afin de créer "Dance of fire", autour de musiques arabisantes.



LE ROI LION

Reprise de cette Comédie musicale par les élèves de CM1-CM2 de l'École élémentaire Claude-Duchet. Plusieurs tableaux retraceront l'histoire de Simba à travers chants, danses, percussions corporelles et théâtre.

BOLÉRO

Pour rendre hommage à Maurice Ravel, né il y a 150 ans, l'École de danse du Chantou a créé une chorégraphie sur le plus célèbre morceau du compositeur. Après une 1^{ère} représentation accompagnée par l'OHMV, le 22 mars dernier, les danseuses reviennent à l'occasion de la Fête de la musique !

RENDEZ-VOUS JAZZ

Fruit d'une collaboration entre les Écoles de musique MAG et Le Cendre, plus de 20 jeunes musiciens ont formé un ensemble jazz et un big band au cours de l'année scolaire. Ils vous proposent ce soir un programme éclectique autour du jazz.



COMME JOHN : NUIT BLANCHE

Dans ces gracieux interstices, la plus tendre des déclarations, la plus jolie des chansons, peut se permettre toutes les audaces, s'habiller de pop légère et d'électronique délicate.

Dans les années 90 et 2000, les 2 soeurs Salvat, usent leurs souliers vernis dans la cour du Conservatoire de musique. 15 ans plus tard, à la fin des années 2010, elles lancent le duo *Comme John*. Après avoir usé les K7 et les vinyles de leurs parents mélomanes, Claire et Gaëlle se forgent leur univers musical mêlant la pop anglaise à la chanson française des années 60-70. *Comme Barbara* aurait pu être le nom du groupe, mais elles choisissent finalement *John (Lennon)*.

Avec "Nuit Blanche", *Comme John* propose aujourd'hui une oeuvre sensuelle qui respire l'air du temps, à l'heure où la chanson française retrouve des couleurs et s'aventure à la lisière des productions les plus contemporaines.





FESTIVITÉS DU 14 JUILLET

Dimanche 13 juillet

- à 21h15 à la salle du Parc
- à 22h45 au stade Émile-Rive

Venez participer à la retraite aux flambeaux organisée par la municipalité à 21h15, puis à 22h45 au stade Émile-Rive pour le traditionnel feu d'artifices !

FEU D'ARTIFICES

Par mesure de sécurité, merci de bien respecter les zones délimitées aux spectateurs.

Lundi 14 juillet à 11h45

Place A.Quinsat : défilé officiel emmené par l'OHMV, avec dépôts de gerbes, suivi d'un vin d'honneur à la Loco'Motive.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 6 septembre

de 14h à 18h à la Loco'Motive

Les associations des Martres-de-Veyre vous attendent nombreux pour répondre à toutes vos questions et procéder aux inscriptions (dans la limite des places disponibles).

À la recherche d'une activité sportive, d'un nouveau loisir, de rencontres culturelles et artistiques, d'un engagement solidaire... vous trouverez sûrement votre bonheur !

Venez découvrir les associations autour de chez vous. Des animations et démonstrations par les associations présentes viendront rythmer cet après-midi.

A G E N D A

EXPOSITION "VOYAGE EN PEINTURE"

Organisée par le Comité culturel
Maison du Patrimoine, 14h-18h (cf page 22)
Du samedi 24 au mardi 27 mai

SCÈNE OUVERTE CLARINETTES ET SAXOPHONES

Organisée par l'École de musique Mond'Arverne Gergovie
Auditorium de l'École de musique à 18h (cf page 23)
Lundi 26 mai

29^{ÈME} FOIRE À L'ASPERGE

Organisée par Les Martres en Fête
Exposants, animations, fête foraine... (cf page 18)
La Loco'Motive & alentours
Jeudi 29 mai

RÉUNIONS PUBLIQUES PLUI

Organisées par Mond'Arverne Communauté (cf pages 6/7)
Vic-le-Comte, Veyre-Monton & St-Amant-Tallende à 18h30
Mercredis 4, 11 et 18 juin

EXPOSITION "ARTS EN MOUVEMENT"

Organisée par le Comité culturel, Le Chantou, l'École de musique Mond'Arverne Gergovie et l'Orchestre d'harmonie des Martres-de-Veyre
Maison du Patrimoine, du ven. au dim. 10h-19h (cf page 22)
Du vendredi 6 juin au dimanche 6 juillet

KERMESSE

Organisée par l'APEIMV (cf page 17)
Vendredi 13 juin

TOURNOI ALYSSA

Organisé par l'USMV Rugby au Stade Yves-Dauzat dès 8h
Samedi 14 juin

SOIRÉE AFRICAINE

Organisée par l'USMV Gym : danse africaine
La Loco'Motive à 20h (cf page 16)
Samedi 14 juin

43^{ÈME} GALA DU CHANTOU

Organisé par Le Chantou
Polydome de Clermont-Fd à 17h30
Samedi 14 et dimanche 15 juin

FÊTE DE LA MUSIQUE

Organisée par la municipalité
Place A-Quinsat à partir de 18h30 (cf p.26)
Vendredi 20 juin

PORTES-OUVERTES DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Organisées par l'École de musique MAG (cf page 23)
19 rue du Pont de la pierre
Samedi 21 et mercredi 25 juin

APRÈS-MIDI FAMILIAL

Organisé par l'APEIMV avec le Club'Ados (cf page 17)
Samedi 5 juillet

FESTIVITÉS DU 14 JUILLET

Organisées par la municipalité (cf page 27)
> Retraite aux flambeaux : RDV à 21h15 à la salle du Parc et départ pour le stade de football Émile-Rive à 21h45
Dimanche 13 juillet
> Défilé officiel : rassemblement à 11h45 devant la Mairie
Lundi 14 juillet

DON DU SANG

Collecte organisée par l'Amicale des Donneurs de Sang de la région martoise à La Loco'Motive, 8h30-11h30/16h-19h30
Lundi 21 juillet

FORUM DES ASSOCIATIONS

Organisé par la municipalité (cf page 27)
La Loco'Motive, de 14h à 18h
Samedi 6 septembre



MARCHÉ DE
PRODUCTEURS LOCAUX
Place Alphonse-Quinsat
Tous les mardis
de 16h à 19h